INFOSA
Institut de Formation Santé en Corse

TPMR : FORMATION AU TRANSPORT DE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE



À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître l'accord de Branche du 7 juillet 2009.
- Permettre au conducteur accompagnateur d'effectuer en sécurité le transport d'une personne présentant un handicap de mobilité réduite (PMR).
- Réaliser les vérifications périodiques des plateformes PMR conformément à la réglementation en vigueur.

Programme

- Connaissance de la clientèle
- Divers types de handicaps
- Accueil personnalisé
- Gestes et postures en lien avec le public transporté
- Présentation du matériel et équipements spécifiques, entraînement aux gestes types et jeux de rôle réalisés dans une logique d'une mise en situation.

Informations

Durée : 7 heures

Tarif : Sur devis

Public : Titulaire du permis B et/ou permis D

Pré-requis : Aucun

Ambulancier DEA formateur IFA

Attestation de fin de stage délivrée en fin d'examen

Accessibilité aux personnes handicapées

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Séances de formation en présentiel
Documents vidéo projetés
Apports théoriques et pratiques
Échanges d'expérience, mises en situation sur site

Janvier 2027

04 95 30 70 35
contact@infosa.fr
infosa_corse